



Rachat voiture en loa et séparation

Par Sdam02

Bonjour,

Je me permet de vous envoyer ce message car je souhaiterais avoir de l'aide concernant un gros soucis que je rencontre.

Voilà, mon ex compagne avait un véhicule en loa chez wv finance , elle l'a remplacé en mai 2024 et de ce fait , on a convenu que je lui rachète son ancien véhicule en loa ,je lui ai fait un Virement qu elle a viré à wv finance pour la vr du véhicules.

Quelques mois après nous nous sommes séparés et je me suis aperçu qu elle n'avait fait aucun changement de carte de grise ,de ce fait aucun certificat de vente ..

A ce jour les relations sont plus que tendues et le véhicule n'est pas en regle.Madame ne veut rien faire.

Pourriez-vous m'aider et m'éclaircir sur les démarches a faire afin que je puisse régulariser cette situation svp ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Qui est propriétaire du véhicule en LOA ? c'est le loueur, non ? donc il faut contacter le loueur pour régulariser.

Si vous n'avez pas de reconnaissance de dette concernant l'argent versé à votre ex... ne comptez pas sur un remboursement. Elle peut nier et prétendre que c'est un cadeau.

Par ITERNITY1979

Bonjour,

Donc, le véhicule appartenait à VW Bank en LOA et madame l'a racheté, c'est bien ça?

Dans ce cas, le véhicule n'appartient plus à VW mais à elle.

Après la vente, avez vous fais les démarches pour la carte grise ou a t'elle pris l'argent et séparation ensuite?

Si vous n'avez aucune preuve de la vente, la suite risque d'être compliquée.

Ce que je comprend c'est qu'elle a utilisé votre argent pour racheter la voiture à VW Bank sans toutefois vous la donner ensuite.

Ines

Par yapasdequoi

Si l'argent n'a pas été versé au loueur, le véhicule n'a pas changé de propriétaire.

C'est bien le premier point à éclaircir : qui est l'actuel propriétaire du véhicule ?

Par Sdam02

Bonjour, elle a viré l'argent à wv pour solder l'achat du véhicule mais malheureusement elle n'a fait aucune démarche pour changer la carte grise.

J'ai contacté wv finance et ils me disent que c'est a elle de faire les démarches.or,elle ne fait rien !

Par yapasdequoi

Elle vous a signé une reconnaissance de dettes ?

Par Sdam02

Non rien signé, nous étions encore ensemble et nous avons donc fait en tte confiance.

Par yapasdequoi

Alors il n'y a pas d'autre solution qu'un accord amiable entre vous.

Faites lui savoir que

- soit c'est un prêt et elle doit vous rembourser,

- soit c'est une donation (=un cadeau) et elle est redevable d'une taxe de 60% au fisc (et que si elle ne le fait pas, vous ferez la déclaration...)

Mais elle peut aussi prétendre que c'est votre participation aux frais du ménage et vous ne pourrez rien faire.